

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 29 (1884)
Heft: 12

Artikel: Hygiène et alimentation du cheval
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336438>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hygiène et alimentation du cheval. ¹

L'hygiène est l'art de conserver le cheval en santé. Cette branche de l'hippologie comprend un ensemble de connaissances d'une haute importance et elle est une de celles que les sous-officiers doivent connaître le mieux ; car, par la nature de leurs fonctions, ils sont appelés à jouer un rôle important dans la conservation des chevaux, puisque ce sont eux qui sont chargés de faire exécuter les prescriptions hygiéniques des vétérinaires et des officiers.

Le nouveau règlement sur le service d'écurie pour l'armée fédérale contient quelques indications utiles, mais l'hygiène proprement dite n'a pas été jusqu'à présent, à notre avis, assez complètement traitée ni suffisamment mise à la connaissance des soldats suisses.

Nous essayerons quand même de donner ici ce que nous pourrions tirer de nos faibles connaissances en traitant les différentes questions d'hygiène qui sont du ressort des sous-officiers.

Dans ce but nous traiterons de toutes les influences, bonnes ou mauvaises, qui peuvent agir sur le cheval dans les conditions très variées où le place le service militaire, ainsi que des besoins naturels à satisfaire pour l'entretien des organes et l'exercice régulier de leurs fonctions.

DES AGES.

La durée de la vie du cheval est partagée en trois périodes, savoir :

- 1^o Le jeune âge ou la période d'accroissement ;
- 2^o L'âge adulte ou la période stationnaire ;
- 3^o La vieillesse ou la période de décroissance.

Le jeune âge embrasse la partie de la vie qui s'étend de la naissance à 6 ou 7 ans. Il se divise en deux époques qui finissent : la première à 4 ans et la seconde à l'âge adulte.

Nous laisserons de côté la première qui ne nous intéresse pas puisqu'elle comprend seulement le « poulain » et nous ne parlerons que du jeune cheval.

Le jeune cheval se distingue facilement des chevaux faits : ses chairs sont molles, son tempérament n'est pas encore établi ; il est prédisposé à la gourme ensuite de l'afflux de sang appelé vers la tête par le remplacement des coins de lait par ceux de cheval.

Le travail doit être proportionné à ses forces si l'on veut éviter la fatigue, l'usure ou la tare des membres. Le jeune cheval doit avoir une nourriture abondante, des soins de propreté bien entendus et une bonne écurie.

¹ Ce travail est l'œuvre d'un sous-officier d'artillerie (adjudant J. Bize) et a été primé par un jury d'officiers nommé à l'occasion de la fête cantonale des sous-officiers à Lausanne en 1882.

L'âge adulte va de 6 ou 7 ans jusqu'à 14 ou 15. C'est pendant cette période que le cheval convient le mieux pour le service militaire.

La vieillesse commençant à 14 ou 15 ans amène la roideur, la maigreur et la décrépitude. Les effets se font sentir plus ou moins vite, selon que les chevaux ont été plus ou moins ménagés jusque-là.

En règle générale, les chevaux de selle ou de trait ne doivent pas être employés avant l'âge de cinq ans révolus et leur âge ne doit pas non plus les rendre impropres au service.

Minimum : plus de dents de lait.

Maximum : lorsqu'à la suite de l'âge le cheval ne peut plus rendre de service convenable.

DES SEXES.

L'armée suisse n'utilise que des chevaux hongres et des juments.

Sont exclus du service : les étalons, les roncins et les juments portantes.

Les chevaux hongres et les juments se ressemblent beaucoup moralement. Cependant quelques juments sont pisseuses, c'est-à-dire qu'elles présentent des signes de chaleur très prononcés ; dans ce cas, elles sont difficiles à monter, ruent, et souvent, en se campant, restent insensibles à la pression des jambes et des éperons. Les chevaux hongres seraient donc préférables.

On doit également refuser les chevaux vicieux et de mauvais caractère, les chevaux aveugles, poussifs, suspects d'immobilité, atteints de maladies contagieuses ou de blessures, et les mauvais sabots. Il est admis maintenant que les chevaux borgnes peuvent servir de chevaux de trait à condition qu'ils soient bien conformés.

Quant à la taille, elle ne doit pas être moindre de 1 m. 40 ni plus forte de 1 m. 56.

On compte la valeur maximum pour :

1 cheval de trait fr. 1000 ;

1 » de selle » 1500 ;

et il ne doit pas être admis de cheval de valeur inférieure à fr. 400.

DES TEMPÉRAMENTS.

Les tempéraments diffèrent suivant les chevaux ; on trouve des tempéraments sanguins, nerveux, lymphatiques, et quelquefois des sujets qui réunissent plusieurs tempéraments.

Comme *chevaux de selle*, on doit choisir des chevaux ayant la tête légère et bien attachée, des membres bons et forts, de bons pieds, le dos court et droit, les reins forts, le jarret vigoureux, l'allure sûre, franche et souple, le tempérament vif.

Pour de bons *chevaux de trait*, les qualités suivantes sont requises : membres forts et musculeux, corps ramassé, poitrine large,

épaule forte et bien placée, articulations saines, croupe forte, caractère résistant, courageux et de bonne volonté.

INFLUENCE DES DIFFÉRENTS ÉTATS DE L'ATMOSPÈRE.

L'air est nécessaire à l'existence du cheval, mais son action est différente suivant qu'il est froid ou chaud, sec ou humide, pur ou altéré.

Un cheval bien portant supporte très bien un *froid modéré*, il est même plus gai, plus énergique que par une température plus élevée, mais l'air *très froid*, par exemple 10° et plus au dessous de zéro, produit sur lui des effets nuisibles qu'on peut prévenir en donnant une nourriture abondante, en évitant l'immobilité des membres et en couvrant le cheval s'il est en plein air. On pourra également donner des boissons légèrement tièdes dans lesquelles on aura mis de la farine ou du son.

Les chevaux supportent très bien un air *chaud et sec* ; la chaleur augmente les forces musculaires ainsi que l'appétit, mais, par contre, quand les chaleurs sont très fortes, les chevaux transpirent, ce qui les affaiblit considérablement, l'appétit diminue, la soif augmente et, si cet état se prolonge, des maladies se déclarent.

On peut diminuer ces fâcheux effets en donnant des bains répétés et en lavant souvent les écuries pour y maintenir une température aussi basse que possible, tout en évitant de laisser les chevaux exposés aux courants d'air. Les pansages doivent être faits avec beaucoup de soin et, à chaque rentrée à l'écurie, on doit éponger les yeux, les naseaux, les parties génitales, etc.

L'air *chaud et humide* est très nuisible aux chevaux, il émousse l'appétit, les rend paresseux. Il faut dans ce cas éviter de les faire travailler dans le milieu du jour ; on peut aussi arroser les fourrages avec de l'eau salée et établir dans les écuries une ventilation aussi large que possible.

Le plus dangereux est l'air *froid et humide* ; c'est celui qui altère le plus la santé des chevaux. On peut en prévenir les effets en donnant une très forte nourriture, en couvrant les chevaux et en les tenant chaudement, en les soumettant à de longs pansages pour appeler à la peau le sang qui tend à se porter vers les organes intérieurs, et en évitant de les laisser trop longtemps en repos.

L'air peut être *altéré* par des matières animales ou végétales en décomposition, par de la poussière, du sable, etc., ou par la respiration, les émanations du corps et la décomposition des urines. Cette altération peut causer des maladies graves et il faut la combattre par une bonne ventilation des écuries, en faisant de bons pansages, en épongeant les chevaux, et, en campagne, en évitant de bivouaquer près des eaux croupissantes, des étangs, etc., desquels se dégagent, à certaines époques de l'année, des principes délétères qui altèrent le sang et amènent des maladies graves.

La lumière exerce une influence puissante sur les animaux et, à condition qu'elle soit modérée, favorise l'accomplissement de toutes les fonctions.

Une lumière trop intense peut amener l'affaiblissement et même la perte de la vue, tandis que l'obscurité fait perdre les forces, favorise l'engraissement et rend les chevaux ombrageux.

Les vents agissent sur les chevaux par leur force, leur température et les substances qu'ils transportent.

Les vents *violents, froids et humides* déterminent souvent des maladies, des refroidissements, tandis que les vents *légers* ont plutôt une action favorable.

Il faut autant que possible soustraire les chevaux à l'action des vents, en les plaçant dans des lieux abrités et en les couvrant.

Les pluies agissent différemment suivant les saisons. Celles du printemps, de l'automne et de l'hiver, étant froides, causent souvent des engorgements des membres, des crevasses, etc. Les pluies d'été sont au contraire bien supportées par les chevaux à cause de l'abaissement qu'elles apportent dans la température.

Les brouillards sont nuisibles aux chevaux, ils débilitent les organes, arrêtent la transpiration et donnent naissance à des maladies.

Les rosées sont souvent la cause de rhumatismes articulaires qui se traduisent par des boiteries.

La neige et la glace donnent lieu à des glissades qui sont la cause d'écarts. On peut huiler ou graisser le dessous des pieds des chevaux pour empêcher l'accumulation de la neige dans le sabot. Ce moyen est inusité, mais nous le garantissons efficace, tout au moins pour un certain temps.

DES LOGEMENTS.

Pour soustraire les chevaux aux influences atmosphériques pendant le temps qu'ils ne sont pas utilisés, il est nécessaire de leur procurer des abris où ils puissent se reposer et consommer facilement leur nourriture.

La construction et l'installation de ces abris jouent un grand rôle dans l'hygiène du cheval et les effets produits dépendent des conditions d'établissement de ces locaux.

Nous voulons parler des *écuries*.

Le service d'écurie est divisé en deux parties : le *service régulier* et le *service irrégulier*.

On désigne sous le nom de *service régulier* celui qui se fait dans des circonstances normales, les écoles, etc., c'est-à-dire dans de grandes écuries militaires.

Le *service irrégulier* est celui qui se fait à la suite de circonstances anormales et lorsque les chevaux sont logés dans plusieurs petites écuries ou mis à couvert au mieux possible.

Les prescriptions du service régulier servent de règle au service irrégulier qui doit toujours, et suivant les circonstances, être organisé et établi en se rapprochant le plus possible du premier.

Nous parlerons tout d'abord du

SERVICE RÉGULIER.

Les écuries sont *simples* ou *doubles*, c'est-à-dire que l'allée est derrière les stalles ou entre les deux rangées. Dans les écuries simples les *allées* doivent avoir une largeur d'au moins 2 mètres, dans les écuries doubles d'au moins 3 mètres.

Chaque *stalle* doit avoir une largeur d'au moins 2 mètres et une longueur d'au moins 3 mètres.

Le sol des stalles doit être uni, ferme et légèrement incliné en arrière ; s'il est trop inégal ou trop incliné il fausse les aplombs. Les cailloux dont il est pavé doivent être cimentés ou reliés avec du sable ou de la terre argileuse bien tassée, car, s'il existe entre eux des interstices, les urines et les matières fécales s'y infiltrent, s'y putréfient et deviennent une cause d'insalubrité.

Le règlement sur le service d'écurie contient toutes les prescriptions pour l'organisation d'une écurie, aussi nous ne nous étendrons pas là-dessus. Nous dirons seulement que, autant une bonne écurie contribue à conserver les chevaux bien portants, autant une écurie malsaine altère profondément et promptement leur constitution.

Pour que les écuries soient salubres, il faut que l'*aération* y soit maintenue aussi large que possible, que le tout soit en bon état, que la *litière* soit convenablement faite et que la *température* en soit peu élevée.

Les *portes* et les *fenêtres* servent à renouveler l'air, mais ces ouvertures ont aussi leurs inconvénients, car si on laisse les portes ouvertes, surtout par les temps froids et humides, ou par les vents, les chevaux placés en face sont exposés à contracter des refroidissements.

Par contre, en l'absence des chevaux, on doit ouvrir largement les portes pour permettre à l'air intérieur de se renouveler facilement.

Les *fenêtres* sont des moyens de ventilation plus puissants que les portes, mais elles ont aussi leurs inconvénients et il faut se garder d'ouvrir toutes les fenêtres en même temps, surtout quand les animaux sont en sueur ou par les vents froids et humides.

La *température* des écuries doit être maintenue aussi régulière que possible et il faut essentiellement éviter les courants d'air dans leur intérieur.

Les *coffres* à avoine et les *dépôts* de fourrages doivent être tenus dans le plus grand état de propreté. On s'assurera surtout qu'ils ne sont pas envahis par les rats, par les souris, qui y déposeraient des ordures et mangeraient une partie de la ration des chevaux.

SERVICE IRRÉGULIER

Le service d'écurie irrégulier comprend le service fait dans les *cantonnements*, *camps* et *bivouacs*.

Dans les *cantonnements*, les hommes doivent s'assurer de l'état des écuries, de leur propreté et de leur ventilation. Avant d'y faire entrer les chevaux, ils nettoient les écuries sales et surtout les crèches et les mangeoires ; s'il est impossible de le faire suffisamment, on donnera l'avoine dans les musettes et le foin par terre, après avoir recouvert le sol d'une couche de paille propre.

Autant que possible on placera les fourrages hors des écuries, car ils s'imprègnent de l'odeur d'écurie, perdent leur fraîcheur et peuvent être gaspillés par les chevaux qui se détachent.

Chaque soldat doit s'efforcer de maintenir en bon état son cheval ou sa paire de chevaux et il s'empresse de faire rapport s'il remarque une blessure ou un commencement de maladie.

Dans les *camps* et *bivouacs* l'ordre du service d'écurie est fixé par le commandant des différents corps, d'après le règlement sur le service d'écurie et les prescriptions sur le service en campagne.

Si le temps ou le terrain ne s'y oppose pas, on place les chevaux par sections en forme de fer à cheval ; par le mauvais temps, ou en été pendant le milieu du jour, on place les chevaux par sections en *ligne* en leur faisant tourner le dos au vent ou au soleil.

ALIMENTS ET BOISSONS

En administration militaire, les aliments ont été divisés en aliments de *distribution* et en aliments de *substitution*.

Les premiers sont ainsi nommés parce qu'ils entrent journellement dans la ration du cheval, ce sont : le foin, la paille et l'avoine.

Les seconds ne sont donnés qu'exceptionnellement, et nous verrons plus loin les précautions à observer dans leur emploi.

Il existe encore d'autres aliments qui ne font partie ni de la ration ni des substitutions, mais dont la description doit être connue des sous-officiers, parce qu'on peut être appelé à en faire usage en campagne.

ALIMENTS DE DISTRIBUTION

Le *foin* est l'herbe des prairies naturelles, fauchée et desséchée dans de bonnes conditions, de manière à pouvoir être conservée. Il est la nourriture naturelle du cheval, c'est-à-dire qu'à lui seul il peut entretenir la vie. Il doit cette propriété à la grande variété de plantes qu'il renferme et qui fournissent tous les matériaux nécessaires pour réparer les pertes journalières du corps.

Le bon foin a une couleur vert pâle et d'apparence lustrée, l'odeur agréable, légèrement aromatique, et la saveur sucrée. Les tiges en sont fines, souples, difficiles à briser et néanmoins lourdes à la

main ; elles sont garnies de leurs feuilles et de leurs fleurs si les espèces peuvent les conserver pendant les manipulations qu'on leur fait subir.

Quand on le remue il ne fait entendre qu'un léger bruissement et s'il est secoué il se sépare facilement et sans déchet. La plus grande partie, pour ne pas dire la totalité, des plantes qui le composent appartiennent à la famille des graminées.

Le foin constitue une bonne nourriture et peut suffire au cheval, mais il est impropre à conserver en bon état celui qui travaille beaucoup. Au reste, le pouvoir nutritif du foin varie suivant le climat, selon la nature, l'exposition et la composition botanique des prairies.

Les prairies basses donnent d'abondantes récoltes, mais les foins en sont grossiers, aqueux et peu nutritifs. Les prairies élevées fournissent les bonnes qualités, mais les récoltes en sont peu abondantes. Les prairies à mi-coteau tiennent le milieu tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la quantité des fourrages.

Nous ne parlerons pas des nombreuses altérations auxquelles les foins sont sujets et qui peuvent même les rendre impropres à servir d'aliments, car souvent ils ont été récoltés trop tôt ou trop tard, ou bien ils sont trop secs, lavés, vasés, rouillés, vieux, échauffés, moisiss, etc., nous dirons seulement que le foin nouveau, c'est-à-dire lorsqu'il est récemment récolté, peut-être dangereux pour les chevaux qui en feraient une consommation exclusive et que le foin vieux, c'est-à-dire lorsqu'il a plus de une et demie ou deux années de coupe, perd ses qualités nutritives et ne constitue plus un bon aliment. Dans ce dernier cas il devient dur, cassant, poudreux et éprouve de grands déchets quand on le remue.

Dans les autres cas indiqués, le foin consommé par les chevaux peut occasionner des maladies graves, surtout lorsqu'il est rouillé, échauffé ou moisi.

La *paille* contient peu de principes nutritifs ; donnée seule elle est incapable de procurer une bonne nourriture, tandis qu'associée à l'avoine ou à l'orge elle constitue un bon aliment. La paille fourragère, c'est-à-dire qui renferme un grand nombre de plantes herbacées, est généralement meilleure et plus nutritive que celle qui n'en contient pas.

La paille peut être altérée par les mêmes causes que les foins et ses altérations donnent lieu aux mêmes inconvénients.

L'*avoine*, pour être bonne, doit avoir une odeur agréable et une saveur farineuse ; ses grains, lourds, s'échapperont facilement de la main qui en presse une poignée et se laisseront couper facilement par les dents ; son écorce sera lisse, luisante et adhèrera à l'amande qu'elle enveloppe ; le poids de l'hectolitre sera de *45 kilos* au moins.

Dans les climats froids ou tempérés, l'avoine est l'aliment par

excellence pour le cheval. Elle renferme des substances nutritives, des sels et un principe aromatique auquel elle doit les propriétés excitantes dont elle jouit.

L'avoine convient aux chevaux de tous les âges. Elle hâte la croissance des poulains, leur donne de la vigueur, de l'énergie, de la force, des muscles fermes, des os denses, des poils brillants. Elle contribue puissamment à améliorer les races, à conserver le cheval en santé et à le rendre propre à résister aux fatigues et aux intempéries.

L'avoine est un des aliments de distribution qui sont le plus souvent altérés.

Souvent on constate la présence de graines non nutritives, de poussière, cailloux, qui, tout en diminuant la quantité de la ration, nuisent à ses qualités, usent les dents et peuvent donner lieu à des irritations de l'estomac et de l'intestin. L'avoine ainsi altérée ne doit être reçue qu'après avoir été débarrassée de ces corps étrangers par un criblage soigné.

Si l'avoine a été récoltée trop tôt elle est légère et peu nutritive ; si au contraire elle a été récoltée trop tard elle est lourde, nutritive, mais d'une mastication difficile, ce qui fait qu'elle est rendue sans avoir été attaquée complètement par la digestion. L'avoine humide est lourde, molle, peu lustrée, et ne glisse pas dans la main ; elle ne peut pas précisément nuire aux chevaux, mais on doit l'améliorer en versant dans chaque ration une cuillerée de sel, ou, si le temps le permet, en la séchant. Souvent elle exhale une odeur de renfermé et même de moisi qui la fait rejeter des chevaux. Quelquefois elle est charbonnée ; son grain est noirâtre, poudreux, et la poussière qu'elle répand est irritante et d'une odeur nauséabonde ; cette altération est des plus dangereuses.

L'avoine peut être aussi altérée par de petits insectes (nommés charençons) dont les larves s'introduisent sous l'écorce, mangent une partie de l'amande et la rendent moins nutritive.

Dans les pays chauds, l'avoine est remplacée par l'orge pour la nourriture du cheval. L'orge est moins nutritive et moins échauffante que l'avoine, c'est pourquoi elle est employée de préférence dans les contrées méridionales.

ALIMENTS DE SUBSTITUTION.

La substitution est le remplacement, en totalité ou en partie, d'un des aliments de distribution par une substance alimentaire qui n'entre pas dans la ration du cheval de troupe.

En première ligne comme remplaçants de l'avoine viennent le *maïs* et l'*orge*, puis, en 2^e ligne, l'*épautre grué*, le *froment* et le *seigle*.

Les remplaçants du foin sont : la *paille*, le *fouillage haché* et le *vert* ou foin artificiel.

Nous avons déjà parlé de la paille comme aliment de distribution et si nous la faisons figurer de nouveau dans les substitutions, c'est que jusqu'à présent elle n'est employée chez nous que dans ce cas.

Le *maïs* et l'*orge* sont les meilleurs remplaçants de l'avoine ; le maïs surtout est une ressource précieuse pour la nourriture du cheval, quoiqu'il soit plus apte à produire l'engraissement qu'à donner des chairs fermes et de la vigueur. Il est d'une mastication si difficile qu'avant de le donner aux chevaux il faut avoir soin de le concasser ou de le ramollir en le faisant tremper dans l'eau pendant une heure.

La ration de maïs doit être la même que celle d'avoine ou d'orge et, si les chevaux refusent d'abord cette nourriture, ils s'y accoutument ensuite très bien. On peut aussi faire consommer les tiges et les feuilles vertes du maïs.

Le *blé* renferme plus de principes nutritifs et est plus échauffant que l'avoine, c'est pourquoi on ne doit pas l'employer seul et à haute dose, mais régler la ration en y associant de la paille ou du foin hâchés, et ne donner que par petites portions.

L'*épautre grué* et le *seigle* doivent être donnés dans les mêmes conditions et, comme le blé, ils doivent être gonflés par un séjour dans l'eau d'au moins 2 heures.

Le *fourrage hâché* ne se donne que comme complément de nourriture ; il se compose de foin et de paille hâchés. On le donne aux chevaux qui ont de mauvaises digestions ou à ceux qui mangent avec trop d'avidité sans mâcher suffisamment.

Nous estimons que l'usage du foin hâché serait très pratique dans l'armée, soit au point de vue du transport, soit au point de vue de la rapidité des repas.

En effet, chaque cavalier pourrait facilement transporter, dans un sac ou une musette fixée à l'arrière de la selle, les aliments nécessaires à son cheval et éviter ainsi les désagréments bien connus de la filoché. Il y aurait gain de temps dans les repas et avantages dans la conservation des aliments transportés.

Le *fourrage vert* peut remplacer le foin, surtout au printemps. On aura soin de l'employer dans des conditions raisonnables et de choisir de l'herbe courte et fine, du jeune trèfle, esparcette, luzerne ou des céréales coupées avant la floraison.

On ne doit pas passer brusquement du sec au vert ou du vert au sec, mais amener le changement insensiblement.

Le fauchage doit être fait peu après le lever du soleil ou avant la rosée du soir et la quantité fauchée ne doit pas dépasser la ration journalière. L'herbe récoltée doit être conservée en couches minces dans un endroit frais et ombragé.

Dans ces conditions on abreuvera une heure avant de fourrager.

EN CAMPAGNE.

C'est surtout en campagne que le cavalier doit redoubler de soins et se précautionner contre l'imprévu. Il doit considérer son cheval comme un compagnon qui partage avec lui les fatigues et les dangers et s'ingénier à lui procurer le plus de ménagements possibles. Le plus essentiel de tous les soins à donner au cheval c'est de lui procurer une bonne et abondante nourriture.

Le service des fourrages n'étant pas toujours assuré, les cavaliers peuvent être appelés à pourvoir eux-mêmes à la nourriture de leurs chevaux et il est toujours prudent, lorsqu'on se met en route, de prendre au moins un repas par cheval, car souvent il manque de fourrage là où tout faisait supposer qu'on en trouverait. On prendra de préférence un repas d'avoine pour les différentes raisons de la nutrition, du volume, de la facilité de transport et de la rapidité du repas.

Si l'avoine vient à manquer on peut la remplacer par d'autres aliments qui, s'ils ne donnent pas la même vigueur, permettent au moins de nourrir les chevaux.

Ainsi le *son*, de froment ou de seigle, doit être donné mouillé et à petites doses, sinon il cause des indigestions, la diarrhée, etc. Le son de bonne qualité est frais, d'une saveur douce ; il blanchit les corps avec lesquels il est en contact et rend l'eau plus ou moins laiteuse, suivant la quantité de farine qu'il contient.

Le son altéré se pelotonne, aigrit, prend une saveur âcre et une odeur nauséabonde, ce qui le fait refuser des chevaux à moins qu'ils ne soient pressés par la faim ; il occasionne des coliques.

Le pain doit être donné rassi, frais il est dangereux et peut amener des coliques.

La farine mélangée de son et délayée dans de l'eau forme une nourriture rafraîchissante qui convient aux chevaux en été.

Les fèves constituent un bon aliment ; elles sont très riches en principes nutritifs et, par cela même, conviennent au cheval, mais elles doivent être données sèches, gruéées, mélangées de paille hâchée et après l'abreuvoir.

Les *pois*, *haricots*, *lentilles* sont peu nutritifs, durs, lourds et indigestes ; ils peuvent, à défaut d'autre chose, être employés comme fourrage, mais il faut préalablement les faire tremper dans l'eau pendant quelques heures.

Les *vesces* ne doivent être données qu'en très petite quantité : une forte ration peut occasionner le vertige.

Le *blé noir* doit être donné comme les fèves.

Les *pommes de terre*, cuites et broyées, mélangées avec de la paille ou du foin coupé et un peu de sel, peuvent être données aux chevaux ; elles sont sans danger mais ne donnent aucune force.

Les *carottes* sont très recherchées des chevaux à cause de leur saveur sucrée et aromatique ; elles conviennent surtout à ceux qui reçoivent une ration d'avoine abondante, aux jeunes chevaux et aux juments nourrices. Il faut les couper en petits morceaux.

Les *betteraves* peuvent être données au cheval dans les mêmes circonstances que les carottes mais elles ne valent pas celles-ci. Elles sont moins nutritives, plus aqueuses, leur usage longtemps continué rend les chevaux mous et augmente le volume de leur abdomen. Associées aux autres aliments elles conviennent pour combattre les effets échauffants d'une alimentation sèche. On les donne coupées et mélangées avec de la paille hâchée.

Si le pays est tout à fait épuisé, il reste encore la ressource des *feuilles des arbres* qu'on coupe avec les petites branches ; les feuilles de saule, de peuplier, d'orme, de frêne, de poirier ou de châtaignier, de *jeunes pousses* d'arbres, des *pampres de vigne* peuvent, au besoin, servir comme fourrages ; mais les *feuilles de chêne* doivent autant que possible ne pas entrer dans l'alimentation du cheval, car elles sont malsaines. Au printemps, les jeunes pousses de cet arbre énivrent les chevaux qui en font usage et leur donnent une maladie appelée *mal de brou* ou pissement de sang.

Les *glands* ainsi que les *châtaignes*, grués et mélangés de paille hâchée, peuvent toujours être donnés, ils sont nourrissants et les chevaux les mangent bien.

Les *tourteaux* ne doivent être employés qu'avec la plus grande circonspection. Dans tous les cas, il n'en faut pas donner plus de *un kilo* que l'on écrase et qu'on mélange avec du son, paille hâchée, etc., en y ajoutant du sel. Les tourteaux s'altèrent en vieillissant et deviennent dangereux ; le mieux est de s'abstenir d'en faire usage, quelles que soient leurs qualités.

Dans des circonstances exceptionnelles, où le cavalier n'a ni le temps, ni la possibilité de faire manger son cheval et qu'il en a besoin, un morceau de *pain arrosé de vin* ou d'eau-de-vie peut rendre de grands services, car cela donnera momentanément assez de vigueur et de force à l'animal pour lui permettre de faire un nouvel effort.

En général il faut se méfier des *arbres d'ornement* croissant dans les jardins d'agrément dans lesquels on trouve ordinairement *l'if*, qui est un poison pour le cheval.

BOISSONS

Pour être potable, *l'eau* doit être limpide, aérée, douce, fraîche en été, tiède en hiver, sans odeur, d'une saveur agréable et d'une température de 7 à 12° centigrade ; elle doit bouillir sans se troubler ni former de dépôt, cuire les légumes et les viandes sans les durcir,

dissoudre le savon sans former de grumeaux ; elle ne doit pas occasionner de troubles dans la digestion.

L'eau est susceptible d'éprouver de nombreuses altérations, suivant les sols qu'elle a traversés et la nature des vases qui l'ont contenue.

L'eau qui a de l'odeur, de la saveur, de la couleur, qui est trop froide ou trop chaude, qui renferme en trop grande quantité des matières salines, doit être considérée comme suspecte.

Le cheval peut faire usage comme boisson de *l'eau de source*, celle de *pluie*, de *rivière*, de *puits*, de *lac*, de *mare* ou d'*étang*.

L'eau de source est considérée comme la meilleure, mais elle peut varier beaucoup suivant la nature des terrains qu'elle a traversés.

L'eau de pluie doit être recueillie depuis peu, elle contient trop peu de sels, ce qui la rend fade et indigeste.

L'eau de rivière est bonne si elle roule sur un sol pierreux ou sablonneux, mais ses qualités s'altèrent si au contraire le sol est terreux.

L'eau de puits est froide en été et renferme souvent trop de sels.

L'eau de lac, mare, étang est bonne si la couche est profonde et bien aérée ; elle est médiocre si elle n'est pas pure et elle est mauvaise si les mares ou étangs n'ont pas d'écoulement.

L'eau de neige ou celle des glaciers est dangereuse.

L'eau remplit dans l'alimentation des fonctions très importantes. Prise selon les besoins de la soif qu'elle étanche elle dissout les aliments et les entraîne dans la circulation ; elle donne la partie liquide du sang et fournit les fluides aux organes des sécrétions.

La quantité d'eau nécessaire à la conservation de la santé du cheval peut être fixée à 18 ou 20 litres par jour.

Si elle est prise en trop grande quantité elle produit des coliques et des sueurs qui affaiblissent le cheval. L'insuffisance de la ration d'eau a aussi des conséquences fâcheuses.

Nous lisons dans un journal que d'intéressants essais avaient été faits en Angleterre pour se rendre compte des privations que peut supporter le cheval. Il a été constaté qu'un cheval peut vivre 25 jours en ne buvant que de l'eau ; il peut vivre 17 jours sans boire et sans manger. Il ne vit que 5 jours quand il consomme des aliments solides mais avec des boissons insuffisantes.

L'eau joue donc un grand rôle dans l'alimentation du cheval ; on cite ce fait qu'après 3 jours de privation d'eau, un cheval en a bu 52 litres en 3 minutes.

Dans la règle on abreuve trois fois par jour, le matin, à midi et le soir, après chaque repas de foin et avant chaque repas d'avoine.

On ne doit pas conduire les chevaux à l'abreuvoir quand ils sont à jeun, ni immédiatement après qu'ils ont mangé l'avoine, ni quand ils sont en sueur. Dans tous les cas il est bon de leur *couper l'eau*,

c'est-à-dire de les forcer à mettre plusieurs temps d'arrêt en buvant.

S'ils ont très soif et veulent boire avec trop de rapidité, on pourra aussi couvrir de foin la surface de l'eau.

Si on abreuve dans les écuries, l'eau froide doit être versée d'avance dans les mitres. En abreuvant dans les écuries on évite les refroidissements et les indigestions d'eau froide, mais il peut arriver que des cavaliers négligents ne donnent qu'une partie de la ration dont les chevaux ont besoin ou que même ils ne fassent pas boire.

Si on abreuve dehors il faut remplir les abreuvoirs assez tôt, en été, pour que l'eau perde de sa fraîcheur ; en hiver l'eau de puits se pompe immédiatement avant d'abreuver. Les chevaux boivent mieux dans ces abreuvoirs qu'à l'écurie, aussi doit-on les y conduire toutes les fois qu'il n'y a pas d'inconvénients à agir ainsi.

On peut *améliorer l'eau altérée* de différentes manières.

Ainsi, on améliore l'eau *très froide* en y versant de l'eau chaude, en y délayant de la farine ou du son, en la tirant quelques heures à l'avance on en l'agitant fortement avec les mains.

L'eau de *neige* et de *glacier* doit être exposée longtemps à l'air puis on doit l'agiter et la transvaser.

On filtre l'eau *sale* à travers du sable ou du charbon de bois pulvérisé.

On peut aussi, pour rendre potable l'eau très froide, la faire cuire puis refroidir et transvaser pour en éloigner le dépôt. Enfin la *mauvaise* eau peut être améliorée en y versant du sel ou du salpêtre.

DES SOINS DE PROPRETÉ.

Dans ce chapitre nous parlerons du *pansage*, des *bains* et de la *litière*.

LE PANSAGE.

Le pansage est l'action méthodique sur le corps du cheval des instruments destinés à le nettoyer. Il a pour but de débarrasser la peau des corps étrangers qui la souillent afin de faciliter l'action des pores.

Les différents instruments employés sont l'étrille, la brosse, l'époussette, le bouchon et l'éponge ; le règlement sur le service d'écurie en détermine l'emploi.

Quand le pansage est fait dans de bonnes conditions, il est une excellente mesure hygiénique, mais quand, au contraire, le pansage est fait dans de mauvaises conditions, il expose les chevaux à des refroidissements, rend la peau trop sensible et prédispose aux blessures du harnachement.

LES BAINS.

Les bains nettoient mieux la peau que le pansage, ils abaissent la

température du corps et procurent un sentiment de bien-être aux chevaux, lequel se traduit par les hennissements et les mouvements de gaité auxquels ils se livrent.

Mais pour que les bains ne soient pas nuisibles, il faut observer certaines mesures hygiéniques dont voici les principales :

Il ne faut pas conduire les chevaux au bain immédiatement après le repas ni quand ils sont à jeun ; on doit s'y rendre au pas ; n'entrer dans l'eau qu'après s'être arrêté pendant quelques minutes sur le bord et ne laisser les chevaux dans l'eau que pendant 15 ou 20 minutes. Après le bain les chevaux rentreront à l'écurie au pas, on les bouchonnera, puis on les fera boire s'ils n'ont pas bu et enfin on donnera l'avoine.

On dit que le bain est *général* quand le corps est plus ou moins complètement plongé dans l'eau ; il est *local* s'il n'y a qu'une partie du corps immergée dans le liquide.

LA LITIÈRE.

Les écuries doivent être tenues dans le plus grand état de propreté. A cet effet, les gardes d'écurie auront soin d'enlever les crottins chaque fois qu'ils se produiront, car une litière propre, sèche et abondante est nécessaire à la prospérité des chevaux.

Si le temps et les circonstances le permettent on sortira toute la litière pendant toute la journée, on l'étendra pour faire sécher celle encore passable et on ne portera au fumier que la paille pourrie.

En remplaçant la litière sous les chevaux on aura soin de mettre au-dessous la paille la moins bonne et de la recouvrir avec de la paille sèche.

En hiver, au printemps et en automne on peut établir une litière permanente (litière matelassée des Allemands). Dans ce cas les gardes d'écurie éviteront que la paille ne soit soulevée par les pieds des chevaux en la frappant souvent avec le dos de la pelle pour en faire une espèce de matelas compact et imperméable à l'air.

Il se fait depuis quelques temps en Allemagne des essais dans un grand nombre de casernes de cavalerie pour établir l'utilité pratique de la *litière de tourbe* en remplacement de la litière de paille. Tous les rapports transmis jusqu'ici sont unanimes pour reconnaître la supériorité de la tourbe.

La paille n'absorbe que *trois fois* son poids des liquides qui s'accumulent dans l'écurie et les gaz amoniacaux qui se forment ainsi produisent ces exhalaisons pénétrantes et nuisibles à la santé, sous l'influence desquelles l'homme et les animaux souffrent également, par contre la litière de tourbe absorbe *huit fois* son poids de liquides, de sorte que ces conséquences pernicieuses seraient complètement écartées.

Reste à savoir si la litière de tourbe rendra les mêmes services que la litière de paille en l'utilisant pour l'agriculture.

Beaucoup d'autres questions importantes restent encore à traiter ; ainsi la *ferrure*, qui est une opération indispensable et de la plus haute importance, mais qui rentre plus spécialement dans les attributions des vétérinaires, des officiers et des maréchaux-ferrants.

C'est pourquoi nous n'entreprendrons pas de développer ici les pratiques recommandées, nous contentant de signaler comme excellent guide un petit ouvrage mis depuis quelques années en circulation dans nos écoles de recrues : Il a pour titre, « Manuel de maréchalerie à l'usage des maréchaux-ferrants de l'armée française. »

Le *harnachement* et *l'exercice* rentrent en partie dans la question hygiénique ; le premier par les accidents que les différentes parties du harnachement peuvent causer et le second parce que, après l'air et les aliments, c'est l'exercice qui contribue le plus à conserver le cheval en santé ou à altérer sa constitution.

Ces questions sont réglées par les différents règlements en vigueur et nous laissons à plus fort que nous la discussion sur cette partie importante du service.

Le sujet « hygiène et alimentation du cheval », que nous venons de traiter offre encore un vaste champ de travail et d'étude, car nous n'avons donné ici que ce qui nous paraissait utile et essentiel dans nos connaissances sur cette branche de l'hippologie appliquée au service des sous-officiers.

Nous dirons en terminant que, de même que pour les autres animaux domestiques, la santé du cheval dépend entièrement des soins dont il est l'objet et c'est pourquoi nous recommandons à nos camarades, et à tous les soldats auxquels sont confiés des chevaux, la devise que nous choisissons :

« Soyez bons pour les animaux. »



Rassemblement de la VIII^e division d'armée.¹

(Suite.)

Le corps de l'Ouest qui ne pouvait pas rester à Coire même, puisque la position n'était guère défendable, occupa une position très forte, grâce à quelques travaux rapidement exécutés, position située à deux kilomètres au nord de Coire et s'étendant dès Masans (sur la route Coire-Landquart) dans la direction Est jusqu'à Waldhaus et le long de la lisière du Fürstenwald jusqu'au Kaltbrunnertobel. L'aile droite de cette position (Masans) était occupée par une compagnie du bataillon 94 ; à gauche s'étendaient deux compagnies du 95, les

¹ Voir la carte du terrain des manœuvres annexée à notre numéro du 15 août 1884.